

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Affiché le

ID : 029-200067197-20230214-2023007-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONT'S D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 14 février 2023
--	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	26 + 4 pouvoirs	02 février 2023	03 février 2023

N° délibération	Objet
2023-007	Travaux de restauration de la passerelle bois des circuits de randonnée du Yeun Elez et Landes & Tourbières – Demande de subvention au Département du Finistère

Le quatorze février 2023 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Hubert LE LANN, Anne ROLLAND à Jean-Yves BROUSTAL, Gérard TOSSER à Jacques THEPAUT, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL

Secrétaire de séance : Coralie JEZEQUEL

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

La restauration de la passerelle en bois commune aux circuits de randonnée « Yeun Elez » et « Landes et Tourbières » a été estimé.

Ces travaux peuvent être financés par de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), une demande a été déposée en ce sens.

Le président sollicite le conseil communautaire afin d'être autorisé à déposer un dossier de demande de subvention complémentaire pour financer ces travaux à hauteur du montant maximal possible.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

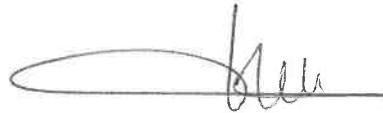
Affiché le

ID : 029-200067197-20230214-2023007-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à faire une demande de financement pour la restauration du platelage bois des circuits de randonnée Yeun Elez et Landes & Tourbières auprès du Département du Finistère.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 15 février 2023